

M. BALCER: C'est bien le même appareil que celui dont on fit usage à St-Damiers?

Le PRÉSIDENT: C'est le même genre d'appareil que celui dont on fit usage lorsque M. Fleming vint parler dans ma circonscription.

Si cela vous agrée maintenant, nous entendrons le témoignage du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je crois, messieurs, que monsieur le ministre, que nous recevons ce matin, n'a pas l'intention de faire un très long exposé puisque déjà nous avons eu deux longues délibérations sur les Affaires extérieures à la Chambre. Il se fera un plaisir ensuite de répondre aux diverses questions des membres. La parole maintenant est à monsieur Pearson.

L'hon. M. PEARSON (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, il me fait plaisir de retrouver, comme chaque année, l'occasion de me présenter devant vous et de me prêter à toutes les questions que les membres auraient à me poser dans le domaine des Affaires extérieures.

Comme le soulignait monsieur le président, je n'ai pas l'intention de faire un très long exposé puisque j'ai déjà tenté d'épuiser la matière devant la Chambre. Je n'ai guère de choses à ajouter, en somme, à mes déclarations d'alors, sauf sans doute sur certains chapitres que je n'ai pas abordés dans mon exposé et dont je pourrai parler quand vous m'interrogerez. Je suis heureux, monsieur le président, d'être venu aujourd'hui, et j'espère que vous saurez me libérer vers midi quinze puisqu'un rendez-vous m'attend.

M. KNOWLES: A propos de ce discours de monsieur Dulles.

L'hon. M. PEARSON: Et par la suite, je me ferai un plaisir de me présenter de nouveau lorsque vous le désirerez. Je demeure donc à votre service. Comme vous le savez, mes dernières déclarations avaient trait surtout aux problèmes de l'OTAN, aux questions européennes ainsi qu'aux problèmes soulevés par l'Asie et l'Extrême-Orient, et tout particulièrement par la reconnaissance du régime communiste de Peï-Ping.

Dans cet exposé général, je n'ai guère parlé des Nations Unies et de leur tâche. Peut-être pourrions-nous dire quelques mots là-dessus.

Nous avons terminé notre assemblée générale et la prochaine s'ouvrira en septembre.

Il est une résolution adoptée à l'assemblée générale et qui a trait à une question que nous avons tous à cœur, celle qui concerne la régie internationale de l'énergie atomique.

A New-York, après de longues discussions et à la suite de maints pour-parlers dans les coulisses, on adopta la proposition de confier ce problème, qui touche au désarmement, à la Commission de désarmement en exprimant l'espoir que la Commission s'emploie non seulement à l'étude du désarmement en général, mais particulièrement en ce qui concerne les armes atomiques. Il a été décidé que les membres que cette question concerne le plus directement, c'est-à-dire ceux qui s'occupent des questions atomiques au sein de cette commission, devraient prendre en main la question de la régie de l'énergie atomique. Les récents événements ont rendu plus évidente, et nous en sommes tous conscients, l'urgence d'envisager de nouveau ce problème.

La Commission de désarmement groupe, vous le savez, les membres du Conseil de sécurité plus le Canada. Nous faisons partie de cette Commission depuis sa formation à cause de notre importance dans le domaine de l'énergie atomique. Les trois puissances membres permanents du Conseil de sécurité qui font partie de la Commission, soit le Royaume-Uni, les États-Unis et la France, étudient en ce moment la possibilité d'une réunion prochaine de la Commission de désarmement. Je crois qu'ils se sont déjà mis en relation pour préparer le programme de la prochaine réunion en ce qui a trait au problème de l'énergie atomique dans le désarmement.